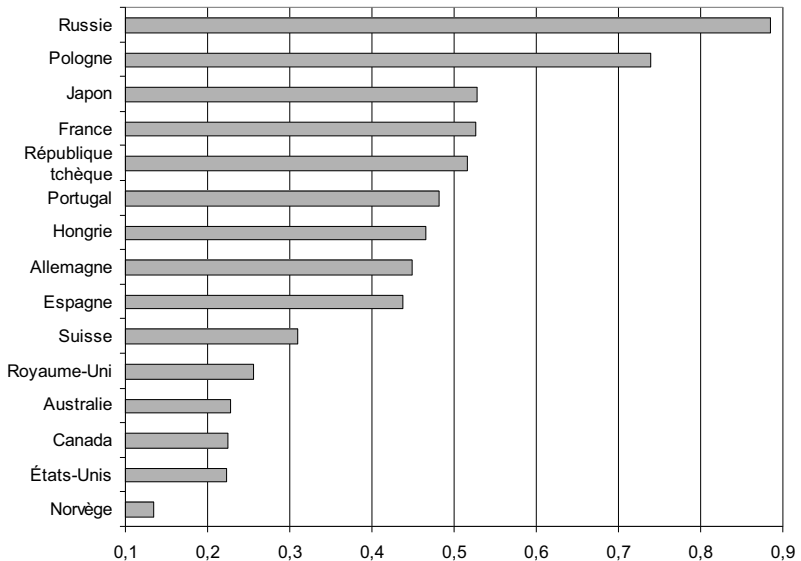


Introduction

La société de défiance est une société frileuse, gagnant-perdant : une société où la vie commune est un jeu à somme nulle, voire à somme négative (si tu gagnes, je perds) ; société propice à la lutte des classes, au mal vivre national et international, à la jalousie sociale, à l'enfermement, à l'agressivité de la surveillance mutuelle. La société de confiance est une société en expansion, gagnant-gagnant, une société de solidarité, de projet commun, d'ouverture, d'échange, de communication.

Alain Peyrefitte, *La Société de confiance*,
Paris, Odile Jacob, 1995.

Le 8 juin 2006, François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste, participe avec Michèle Alliot-Marie, alors ministre de la Défense, à l'émission *À vous de juger* sur France 2. Pendant le débat, il lance : « Oui, je n'aime pas les riches, je n'aime pas les riches, j'en conviens. » François Hollande, fin politicien, n'a pas fait cette déclaration par hasard : 52 % des Français considèrent que « de nos jours on ne peut arriver au sommet sans être corrompu ». La figure 1 montre que cette part n'excède pas 20 % aux États-Unis, en Angleterre ou en Norvège. Parmi les quinze pays recensés dans cette figure, seuls les Russes, les Polonais et les Japonais considèrent avec plus de suspicion la réussite de leurs concitoyens. Cette caractéristique des Français apparaît également dans les réponses aux questions suivantes : « Est-on récompensé de ses efforts dans ce pays ? », ou encore « Les inégalités dans ce pays persistent-elles parce qu'elles profitent aux riches et aux puissants ? ». Ainsi, les Français pensent, plus fréquemment que la plupart des habitants d'autres pays industrialisés, que l'on devient riche en profitant d'un système inégalitaire dans lequel les réseaux de relations conditionnent la réussite sociale.



**Figure 1 – Part des personnes qui répondent
« Pour arriver au sommet, il est nécessaire d'être corrompu ».**

Source : International Social Survey Program, 1999.

En toute logique, l'opinion selon laquelle on ne peut arriver au sommet sans être corrompu devrait avoir pour contrepartie une défiance envers des institutions en charge de l'application du droit et de la représentation des intérêts des citoyens. Tel est bien le cas : les Français ont moins confiance que la plupart des habitants des pays riches en leur justice, leur parlement et leurs syndicats.

La figure 2 montre, pour chaque pays, la part des personnes déclarant n'avoir aucune confiance dans le système judiciaire. Le système judiciaire est une institution non partisane. Son impartialité ne devrait donc souffrir aucune discussion. Pourtant, les Français sont près de 20 % à déclarer

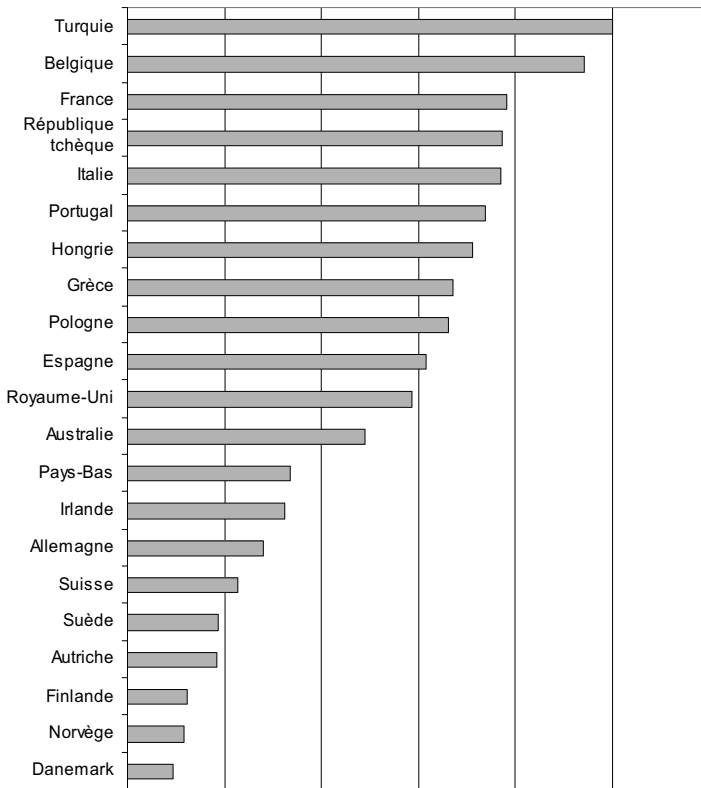


Figure 2 – Part des personnes qui déclarent n'avoir « aucune confiance » en la justice.

Les autres réponses possibles sont : « totalement confiance », « confiance », « peu confiance ».

Source : World Values Survey, 2000.

n'avoir aucune confiance en la justice. Ils ne sont précédés que par les Turcs et les Belges. À l'inverse, une telle défiance s'exprime uniquement chez 7 % des Allemands et 2,2 % des Danois. Si on additionne le pourcentage

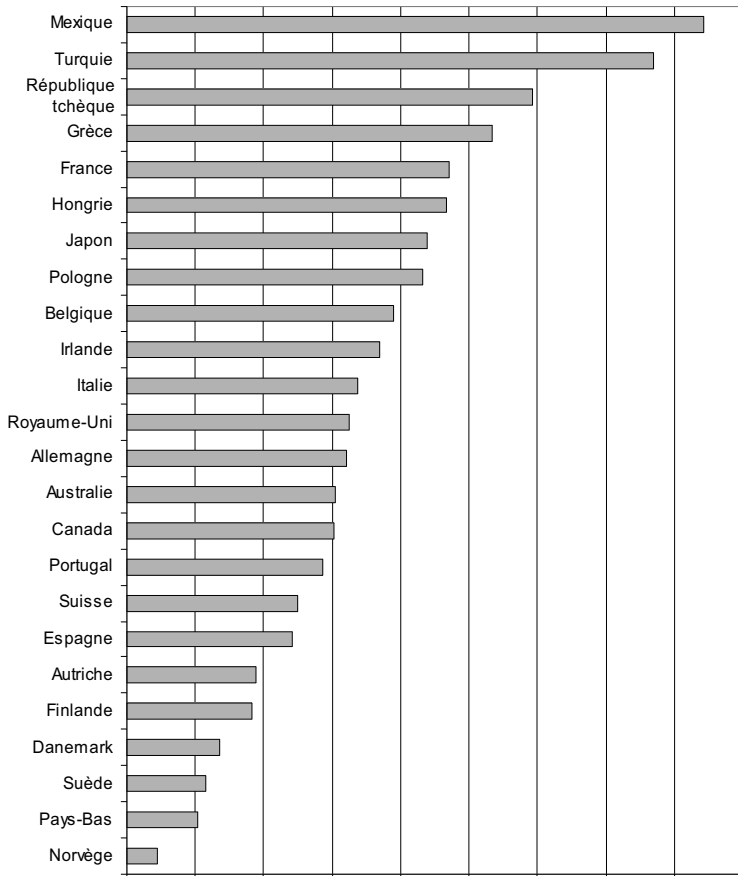


Figure 3 – Part des personnes qui déclarent n'avoir « aucune confiance » dans le parlement.

Les autres réponses possibles sont : « totalement confiance », « confiance », « peu confiance ».

Source : World Values Survey, 2000.

de réponses « aucune confiance » et « peu de confiance » en la justice, la proportion de personnes qui déclarent ne pas faire confiance à la justice est de 54 % en France contre 22 % au Danemark.

Comme dans l'ensemble des pays, les institutions partisanes suscitent en France plus de défiance que la justice. Ainsi la figure 3 montre que presque un quart des Français déclarent ne faire « absolument » pas confiance au parlement. La France arrive en 20^e position sur les vingt-quatre pays pour lesquels les données sont disponibles. Seuls la Grèce, la République tchèque, le Mexique et la Turquie font moins bien. Cette proportion est plus faible dans les pays scandinaves, où elle est nettement inférieure à 5 %.

Le déficit de confiance des Français est tout aussi manifeste pour les institutions de la société civile. Ainsi, la figure 4 montre que plus d'un quart des Français déclarent ne faire aucune confiance aux syndicats. Moins de 10 % des habitants des pays nordiques expriment une telle défiance pour les syndicats.

Comment expliquer un tel déficit de confiance en France ? Quelles en sont les conséquences ?

La première partie de cet opuscule montre que les Français ne se méfient pas seulement des riches et des institutions censées représenter leurs intérêts. Les Français, plus souvent que les habitants d'autres pays riches, disent se méfier de leurs concitoyens, de leur employeur ou encore de la concurrence. Cette défiance va de pair avec un incivisme plus fréquent dans de nombreux domaines essentiels au bon fonctionnement de l'économie et de l'État-providence. Ainsi, les Français considèrent plus fréquemment que les habitants de la plupart des pays riches qu'il peut être acceptable de resquiller dans les transports publics, de ne pas payer les impôts ou de demander indûment des aides publiques. Des expériences montrent qu'un portefeuille égaré à Paris a moins de chance d'être rapporté à son propriétaire que dans la plupart des autres capitales des pays industrialisés. Les entreprises françaises installées à l'étranger recourent plus souvent que